SOUS EMBARGO JUSQU'AU VENDREDI 7 FEVRIER

Communiqué de presse
Saint-Maurice, le 7 février 2020

Tabagisme passif : encore trop de personnes concernées sur leur lieu de travail ou à domicile

La fumée du tabac contient plus de sept-mille substances chimiques. Parmi elles, au moins deux-cent-cinquante sont nocives et au moins soixante-neuf cancérogènes. La fumée de tabac est nocive pour les fumeurs et leur entourage qui y est exposé. De nouvelles données du Baromètre de Santé publique France publiées aujourd'hui, montrent que l'exposition des Français à la fumée des autres diminue au domicile mais qu'elle reste stable sur le lieu de travail, alors même que la réglementation l'interdit. Dans ce contexte, Santé publique France lance une campagne pour promouvoir le dispositif d'aide à distance Tabac info service auprès du grand public et sur les lieux de travail.

A l'intérieur du lieu de travail, l'exposition varie selon la catégorie socio-professionnelle

Malgré la réglementation adoptée en 2007, encore 15,7 % des personnes âgées de 18 à 64 ans exerçant une activité professionnelle déclarent en 2017 avoir été exposées à la fumée de tabac des autres au cours des 30 derniers jours à l'intérieur des locaux sur leur lieu de travail.
Pour cette exposition à l'intérieur du lieu du travail, les inégalités sociales sont marquées : les ouvriers sont quatre fois plus nombreux (27,4 %) que les cadres et professions intellectuelles supérieures (6,4 %) à déclarer y être exposés.

A l'intérieur du domicile, le tabagisme diminue mais reste fréquent

La présence de quelqu'un fumant à l'intérieur du domicile diminue significativement entre 2014 et 2018, quel que soit le statut tabagique de la personne interrogée et quelle que soit la fréquence de ce tabagisme. Le tabagisme au domicile diminue ainsi significativement de 27,5 % en 2014 à 17,6 % en 2018, qu'il soit observé régulièrement (de 19,4 % à 12,5 %) ou de temps en temps (de 8,1 % à 5,1 %).

Cette baisse est particulièrement marquée parmi :

- les fumeurs quotidiens : la fréquence du tabagisme au domicile a diminué de 14 points (de 52 % en 2014 à 37,9 % en 2018)
- les fumeurs vivant dans un foyer avec un enfant : la fréquence du tabagisme au domicile a été divisée par deux entre 2014 et 2018, passant de 31,6 % à 14,4 % en présence d'un enfant de moins 4 ans.

La part de personnes déclarant un usage de tabac à l'intérieur du domicile reste cependant élevée pour les gros fumeurs, et n'est pas négligeable pour les foyers avec des enfants.

« Ces nouvelles données soulignent la nécessité de continuer nos efforts de dénormalisation du tabac afin de limiter le tabagisme passif, à domicile comme sur le lieu du travail». souligne Viet Nguyen Thanh, responsable de l'unité addictions à Santé publique France

Une campagne pour promouvoir Tabac info service

Santé publique France lance une campagne digitale d'information sur le dispositif d'aide à l'arrêt tabac info service et de son service téléphonique, le 39 89. Son objectif : inciter les fumeurs à recourir à ce service pour les aider à arrêter de fumer.

4 messages seront diffusés sous forme de bannières permettant aux internautes de mieux se familiariser avec le fonctionnement de ce dispositif et de connaître ses atouts :

- la gratuité : service gratuit + coût d'un appel classique
- la flexibilité : la possibilité de prendre un rendez-vous téléphonique avec un tabacologue qui vous rappelle
- l'efficacité : **87 % des utilisateurs du service** estiment que l'accompagnement téléphonique par Tabac info service les a aidés dans leur démarche d'arrêt du tabac

A l'occasion de cette campagne, des tabacologues de Tabac info service animeront pour la première fois des Facebook Live offrant aux internautes un espace de dialogue avec des experts. Chaque rendez-vous sera précédé d'un teasing pour permettre d'annoncer la date aux internautes et pour qu'ils préparent leurs questions.

De février à mai, plusieurs thèmes seront abordés :

Le 12 février : arrêt de tabac et prise de poids,
En mars : les stratégies pour arrêter de fumer,
En avril : la cigarette électronique,
En mai : les difficultés des premiers jours.
Ces échanges seront disponibles pendant 7 jours après le direct sur la page Facebook de Tabac info service et en lien sponsorisé sur les fils d'actualité.

Enfin pour compléter ce dispositif grand public, Santé publique France met à la disposition des entreprises une affiche et une vidéo pour sensibiliser les employés à l'arrêt du tabac et promouvoir les outils Tabac info service. Elles seront largement diffusées auprès du réseau d'entreprises partenaires de #MoisSansTabac et disponibles au téléchargement sur le site de l'agence.

Tabac info service, un accompagnement sur mesure pour arrêter de fumer

Tabac Info Service est un dispositif d'information et d'aide à l'arrêt qui répond à toutes les questions sur le tabagisme et le sevrage. En plus de toutes les informations nécessaires sur le sujet, il propose un accompagnement personnalisé gratuit, réalisé par des tabacologues, dont l'efficacité a été démontrée. Ce service est accessible au 39 89, en ligne sur le site internet et Facebook, ou sur l'application.

Contacts presse
Santé publique France - presse@santepubliquefrance.fr
Vanessa Lemoine : 01 55 12 53 36 – Cynthia Bessarion : 01 71 80 15 66
Stéphanie Champion : 01 41 79 67 48 – Marie Delibéros : 01 41 79 69 61

@santeprevention @santepubliquefrance @santepubliquefrance